

# Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP)

## France

### France – aperçu

#### Littoral, lacs et ports

- 18 000 km de côtes, soit 17 % de l'ensemble du littoral de l'UE-23.
- Le littoral couvre quatre régions (l'océan Atlantique, la Manche, la mer du Nord et la mer Méditerranée) ainsi que les régions ultrapériphériques et les territoires français du Pacifique.
- Il existe environ 65 ports de pêche au total, dont 5 dans les régions ultrapériphériques.

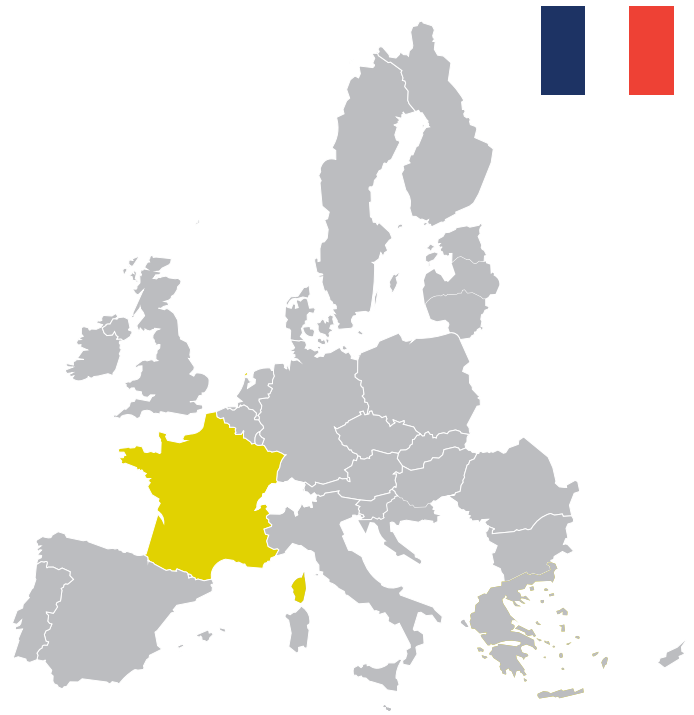
#### Potentiel

La France produit environ 900 000 tonnes de produits halieutiques par an: 65 % sont issus de la pêche en mer, 35 % de l'aquaculture et une infime partie de la pêche dans les eaux intérieures. Sa population, qui compte près de 65 millions d'habitants, consomme en moyenne près de 32 kg de produits de la pêche par personne et par an, ce qui place la France bien au-dessus du niveau de consommation moyen de l'UE-28 qui s'élève à 23,1 kg par personne.

#### Résultats économiques et emploi

Comportant 103 segments de flotte et composée de navires très divers ciblant des espèces différentes, la flotte française comptait 7 121 navires en 2013, dont 5 908 étaient actifs (y compris les navires non actifs), avec un tonnage brut combiné de 156 000 GT, une puissance totale de 876 MW et une moyenne d'âge de 24 ans: 42 % des navires naviguent dans la région de l'Atlantique, 21 % dans la région méditerranéenne et 37 % dans les territoires d'outre-mer.

Les prises de l'ensemble de la flotte s'élevaient à environ 514 000 tonnes, générant un revenu total de 1,14 milliard d'euros, équivalent à 577 millions d'euros en valeur ajoutée brute (VAB) et à une marge brute de 178 millions d'euros, avec un salaire moyen de 38 800 euros par employé. La France comptait 6 059 entreprises de pêche dont la grande majorité possédait un seul navire. On estimait que le secteur employait 10 262 personnes, soit 7 150 équivalents temps plein (ETP). Entre 2009 et 2013, le taux d'emploi a diminué de 14 % (1 698 emplois) et les ETP ont été réduits de 21 % (1 908 ETP).



La production aquacole totalisait 268 700 tonnes et générait un chiffre d'affaires de 908,3 millions d'euros. Le revenu total atteignait 992 millions d'euros, avec une VAB de 485,1 millions d'euros et un bénéfice net de 64,8 millions d'euros généré par 3 249 entreprises (principalement des petites et moyennes entreprises (PME)). On estimait à 18 640 le nombre total d'employés de ce secteur, soit 10 581 emplois ETP, avec un salaire moyen de 23 700 euros en 2013.

Cette même année, le chiffre d'affaires de l'industrie de la transformation des produits de la pêche s'élevait à 5 milliards d'euros, avec une VAB de 1,08 milliard d'euros. Si le nombre d'entreprises diminue depuis 2008, passant de 327 à 295, 512 emplois ont été créés, faisant passer le nombre total d'emplois à 16 184, soit 15 971 emplois ETP.

# Le programme opérationnel de la France



## Budget

**Total (UE + national):**  
**774 353 018 €**

**Contribution de l'UE:**  
**587 980 173 €**  
(cofinancement de 75,93 %)

## Le programme opérationnel (PO) couvre les six «priorités de l'Union» définies dans le FEAMP, à savoir:

1. Promouvoir une **pêche** durable du point de vue de l'environnement, efficace dans l'utilisation des ressources, innovante, compétitive et fondée sur les connaissances;
2. Favoriser une **aquaculture** durable du point de vue de l'environnement, efficace dans l'utilisation des ressources, innovante, compétitive et fondée sur les connaissances;
3. Favoriser la mise en œuvre de la **politique commune de la pêche (PCP)**;
4. Augmenter **l'emploi et la cohésion territoriale**;
5. Favoriser **la commercialisation et la transformation**;
6. Favoriser la mise en œuvre **de la politique maritime intégrée (PMI)**.

Le PO du FEAMP comporte deux objectifs stratégiques principaux: (1) promouvoir un secteur de la pêche et un secteur de l'aquaculture qui sont plus compétitifs et fondés sur les connaissances, l'innovation et un niveau d'emploi élevé, et (2) promouvoir une utilisation plus efficace des ressources par l'intermédiaire du développement durable de ses secteurs de la pêche et de l'aquaculture. Contrairement à la façon dont les choses se déroulaient par le passé, l'accent est davantage mis sur la préservation des ressources et de l'environnement marin, ainsi que sur le développement et la compétitivité des entreprises.



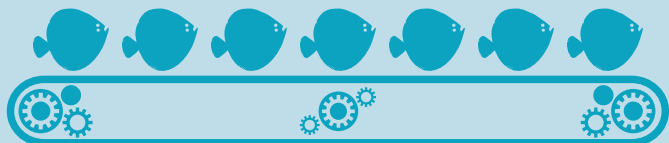
## 1. Pêche

### Quoi?

En France, le secteur de la pêche maritime est confronté à des défis sur le plan de la durabilité, tant au niveau biologique qu'économique.

### Objectif du PO

La première priorité de l'Union vise à équilibrer le soutien accordé aux activités économiques avec une meilleure prise en compte des questions environnementales. Elle met l'accent sur l'innovation, les économies d'énergie et les connaissances scientifiques.



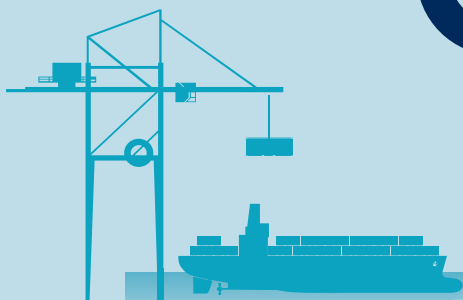
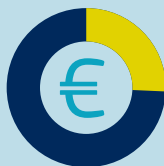
### Principal résultat

Une flotte de pêche et un secteur durables, novateurs et modernes.

### Budget

**150 941 071 €**

25,7 % du budget du FEAMP



## 2. Aquaculture

### Quoi?

Plusieurs facteurs favorisent le développement du secteur de l'aquaculture: des conditions environnementales et climatiques adéquates, l'existence de zones maritimes convenables situées à une distance raisonnable des côtes, l'accès au littoral atlantique et méditerranéen, l'existence d'infrastructures appropriées et de ressources humaines qualifiées, et l'accessibilité des installations de recherche en France.

### Objectif du PO

La stratégie de la deuxième priorité de l'Union s'inscrit dans un plan stratégique national en faveur de l'aquaculture. Il se concentre sur le développement technologique, l'innovation et le transfert de connaissances, la compétitivité et la viabilité des entreprises aquacoles ainsi que la protection et la restauration de la biodiversité.

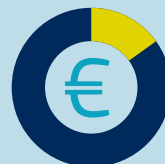
### Principal objectif

En 2023, les activités aquacoles devraient être multipliées par trois, contribuant ainsi à l'approvisionnement alimentaire, à la protection de l'environnement et à l'emploi, aussi bien dans l'hexagone que dans les régions ultrapériphériques.

### Budget

**88 789 702 €**

15,1 % du budget du FEAMP



## 3. Politique commune de la pêche (PCP)



### Quoi?

En ce qui concerne la collecte de données, l'objectif principal consiste à répondre aux besoins éventuels lors de l'application de la PCP et à garantir le respect des modifications réglementaires et la révision du programme-cadre relatif à la collecte de données.

### Objectif du PO

Le PO français remédie aux faiblesses structurelles du système national de collecte de données scientifiques au moyen d'un plan d'action. En ce qui concerne la collecte de données, au-delà du respect des obligations de la France en vertu du cadre relatif à la collecte de données, il existe une volonté d'améliorer la collecte et la gestion des données en rationalisant la configuration actuelle des bases de données, afin de mieux contribuer aux connaissances scientifiques et de s'adapter aux besoins de la nouvelle PCP.

En ce qui concerne le contrôle de la pêche et le respect de la réglementation en la matière, la France établira des priorités concernant la mise en œuvre du plan d'action en matière de contrôle, qui a été adopté en 2014. Quatre priorités ont été identifiées:

- Garantir la fiabilité et l'efficacité des systèmes de collecte et d'enregistrement des données relatives aux prises, conformément aux engagements pris dans les plans d'action relatifs à la mise en œuvre d'un système de sanction efficace, proportionné et dissuasif et d'un système de points pour les infractions graves;
- Garantir la mise en œuvre des contrôles liés à l'obligation concernant les prises;
- Maintenir le système français de lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN);
- Maintenir un niveau de contrôle suffisant et proportionné dans l'ensemble des eaux et des territoires français.

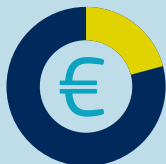
### Principal résultat

Le financement du FEAMP permettra de soutenir la collecte, la gestion et l'utilisation des données requises par la PCP, ainsi que la mise en œuvre de systèmes de contrôle, d'inspection et de respect de la loi, conformément à la PCP.

### Budget

**122 279 457 €**

20,8 % du budget du FEAMP



## 4. Stratégies de développement local dirigées par les communautés



### Quoi?

L'accent est davantage placé sur le développement local avec un budget de 22 580 741 d'euros au titre du FEAMP consacré à la quatrième priorité de l'Union, par rapport à un budget de 5 699 644 d'euros au titre du FEP.

### Objectif du PO

Le PO français vise à mieux intégrer les activités de la pêche et de l'aquaculture en adoptant une approche de développement durable pour le développement territorial. Le financement du FEAMP contribuera à une hausse de l'emploi et au renforcement de la cohésion territoriale dans les zones dépendantes de la pêche par:

- le maintien des emplois actuels et la création de nouveaux emplois dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture (800 ETP et 500 ETP respectivement et la création de 20 entreprises);
- le renforcement de la position de la pêche et de l'aquaculture dans le développement des territoires côtiers, dans une perspective de croissance bleue;
- le renforcement du réseau de groupes d'action locale de la pêche (GALP) (cofinancement de 50 %, avec au moins 2 millions d'euros pour chaque GALP);
- la création de valeur ajoutée grâce à des projets novateurs et à la recherche.

### Principal résultat

Aider les communautés qui dépendent de la pêche et de l'aquaculture à diversifier leurs économies, à ajouter de la valeur à leurs activités de pêche et à renforcer leur position sur leurs territoires.

### Budget

**22 580 741 €**

3,8 % du budget du FEAMP



## 5. Commercialisation et transformation



### Quoi?

**Industrie de la transformation des produits de la pêche:** si le nombre d'entreprises a légèrement reculé au cours de la période 2008-2012, passant de 327 à 295, ce secteur a créé 512 emplois et compte aujourd'hui 16 184 employés (soit 15 971 ETP).

### Objectif du PO

Le PO français vise principalement à améliorer la commercialisation, la diversification et la valeur des produits aquatiques. Autre titre de la cinquième priorité de l'Union, le PO français attribue un rôle central aux organisations de producteurs (OP) qui commercialisent actuellement près de 50 % des produits français, en mettant en œuvre des plans de production et de commercialisation et en renforçant les OP dans l'ensemble de leur territoire (que ce soit en métropole ou dans les régions ultrapériphériques).

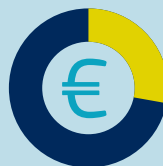
### Principal résultat

Le secteur de la transformation sera modernisé et ses résultats économiques et sa viabilité seront soutenus grâce à des investissements visant à développer de nouveaux produits ou à améliorer les produits existants, et à des campagnes de marketing et de promotion.

### Budget

**163 236 277 €**

27,8 % du budget du FEAMP



## 6. Politique maritime intégrée (PMI)



En ce qui concerne la sixième priorité de l'Union, le PO comporte deux objectifs clairs: (1) accroître l'efficacité de la surveillance maritime, et (2) élargir le réseau des zones marines protégées et mieux connaître le milieu marin et ses interactions avec les activités humaines.

### Principaux résultats

La préservation et la protection du milieu marin et de ses ressources, ainsi que l'amélioration de l'aménagement du territoire et de la surveillance maritime.

### Budget

**5 334 672 €**

0,9 % du budget du FEAMP



Le reste des fonds, soit 34,8 millions d'euros, ont été alloués à l'assistance technique en faveur du PO.

### Simplification

les mesures suivantes permettront de réduire les charges administratives actuelles: accroître le recours aux taux forfaitaires et à différentes méthodes pour les options simplifiées en matière de coûts et les bénéfices en tirant parti des possibilités prévues dans les règlements; instaurer des mesures visant à renforcer l'harmonisation et la flexibilité des règles de financement pour les bénéficiaires et à simplifier les documents de gestion (demandes de paiement, etc.); améliorer la communication, l'information et l'assistance aux bénéficiaires (y compris en organisant des activités d'information, en proposant des conseils et en mettant en œuvre d'autres pratiques novatrices); généraliser l'utilisation de l'administration en ligne (numérisation des données et transmission et stockage des informations); et utiliser l'outil électronique OSIRIS pour le partage d'informations entre les acteurs français concernant la mise en œuvre du FEAMP. Enfin, la décentralisation du FEAMP vers les régions vise à améliorer la cohérence entre les Fonds structurels européens et à accroître la responsabilité des régions.

### Synergies

la coordination des fonds est assurée par des structures spécifiques (comités de coordination, d'évaluation et de suivi) et par l'affectation des fonds à un nombre limité d'objectifs thématiques clés (en raison du montant limité des fonds disponibles). Parmi ces objectifs, mentionnons la recherche, le développement et l'innovation, le soutien aux PME, l'amélioration de l'employabilité, le soutien en faveur de la transition vers une économie à faible intensité de carbone et l'atténuation des changements climatiques. Les Fonds structurels et d'investissement européens (ESI) soutiendront la mise en œuvre de bon nombre des recommandations politiques formulées dans le cadre du semestre européen.

Un nouveau modèle de gouvernance doit être mis en place pour la mise en œuvre des Fonds ESI, car les conseils régionaux seront davantage responsables de la mise en œuvre du programme (la totalité du Fonds européen de développement régional (FEDER) et une partie du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) et du Fonds social européen (FSE)). Cela a donné lieu à une structure complexe avec au total 75 programmes dont l'État et les régions se partagent la responsabilité.

## Cas de réussites

### Moteurs électriques

Le chantier naval Chaudronnerie Aluminium Inox (CAI) prévoit de tester un moteur électrique permettant de répondre aux besoins et aux contraintes des professionnels de la pêche. Ce moteur sera installé sur une barge conchylicole et sur un navire de pêche pendant un an. Ce projet vise à réduire la consommation de carburant et à protéger l'environnement autour du Bassin d'Arcachon.

Plus d'informations

**Coût total: 150 000 € (cofinancement de l'UE de 48 000 €)**

### Diversification des produits: produits en cuir à partir de peaux marines

Une association locale a conclu un partenariat avec une coopérative finlandaise de femmes de marins de Vaasa afin d'acquérir de l'expérience concernant le tannage des peaux de poisson. Ce projet de l'Axe 4 a débouché sur l'enregistrement de la marque FEMER et sur la création d'une société par le GALP d'Arcachon en vue de produire et de commercialiser des produits en cuir fabriqués à partir des peaux de poisson.

Plus d'informations

**Coût total: 1 008 500 € (cofinancement de l'UE de 403 400 €)**

### Des récifs artificiels pour protéger les fonds marins de la baie du Prado à Marseille

La baie du Prado souffre depuis longtemps d'un ensablement progressif. Le sable a recouvert les récifs naturels, mettant en danger l'habitat de nombreuses espèces animales et végétales. Ce projet a construit 401 récifs artificiels à une profondeur maximale de 30 mètres, sur une surface de 220 hectares.

Plus d'informations

**Coût total: 4 740 000 € (cofinancement de l'UE de 1 814 038 €)**

## Informations complémentaires

- Commission européenne - Pêche
- FEP 2007-2013
- Plan national pluriannuel pour l'aquaculture (Voir 3, document: PSNPDA VF.pdf)
- Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche
- FEAMP 2014-2020